



## Assemblée générale

### **La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne. Dixième session extraordinaire d'urgence**

New York, le 10 mai 2024

#### **EXPLICATION DE VOTE**

Déclaration lue par Pascale Baeriswyl, Représentante Permanente de la Suisse

---

Merci, Monsieur le Président,

La Suisse s'est abstenue sur ce projet de résolution, par cohérence avec sa position de vote du 18 avril dernier au Conseil de sécurité sur la résolution proposant l'admission de la Palestine comme Etat membre à part entière des Nations unies.

Nous avons estimé qu'au vu de la grande instabilité prévalant dans la région, cette étape n'était pas encore propice à une détente de la situation.

Sans nous y opposer, nous estimons préférable de considérer l'admission de la Palestine en tant que membre à part entière des Nations unies à un moment où une telle mesure s'insérera dans la logique d'une paix émergente.

Telle admission devra cependant suivre les procédures consacrées par la Charte, en tenant compte du rôle du Conseil de sécurité, sur la base d'une décision de l'ensemble de ses membres, forgé sur leur appréciation commune.

Or à nos yeux, trop d'éléments inclus dans la résolution soumise au vote de l'Assemblée générale aujourd'hui préjugent de l'avis que devront fournir, le moment venu, les membres du Comité d'admission de nouveaux Membres conformément à la Charte.

La Suisse en revanche reconnaît que l'Etat observateur de Palestine et ses représentantes et représentants à New York témoignent des qualités nécessaires à honorer le statut rehaussé auquel ils aspirent au sein de l'Assemblée générale. Notre abstention ne porte donc aucunement sur les prérogatives décrites dans l'Annexe à cette résolution. Celles-ci s'inscrivent dans la logique du statut d'Etat Observateur en faveur duquel nous avons voté en 2012, et que l'Etat observateur de Palestine a jusqu'à présent adéquatement honoré.

Enfin, l'abstention de la Suisse ne change rien à son soutien ferme à la solution à deux États. Nous sommes convaincus que seule une solution négociée où deux États, Israël et Palestine, vivant côte à côte en paix et en sécurité, peut conduire à une paix durable entre Israéliens et Palestiniens.

Monsieur le Président,

Depuis les actes de terreur perpétrés par le Hamas le 7 octobre dernier – et qu'elle a fermement condamnés - la Suisse n'a eu de cesse de réitérer sa profonde préoccupation face à la situation en Israël et dans l'ensemble du Territoire palestinien occupé.

Déjà catastrophique pour la population civile, cette situation risque notamment de s'aggraver tragiquement dans le cas d'une large offensive militaire israélienne à Rafah. Une telle perspective est inacceptable et la Suisse réaffirme son opposition à une telle opération.

Les humanitaires sont trop souvent la cible de violences et d'hostilités. Des attaques comme celle contre les locaux de l'UNRWA à Jérusalem-Est sont inacceptables. Les humanitaires doivent pouvoir faire leur travail en toute sécurité. Le personnel de secours humanitaire et les biens utilisés pour les opérations de secours humanitaires doivent être respectés et protégés à tout moment.

Il est essentiel pour les parties de mettre enfin en œuvre les résolutions contraignantes adoptées par le Conseil de sécurité. Comme les résolutions 2712, 2720, 2728 ou encore 2334 le réitèrent aussi, la Suisse rappelle que les parties doivent respecter leurs obligations issues du droit international – en particulier le droit international humanitaire et les droits humains.

Parmi ces obligations, la Suisse rappelle en particulier que le transfert forcé est interdit au même titre que l'utilisation volontaire de la famine comme méthode de guerre.

Il est temps de mettre en place un cessez-le-feu. Il faut assurer la sûreté des civils, libérer tous les otages, immédiatement et inconditionnellement, et permettre un accès sûr, rapide et sans entrave de l'aide humanitaire dans l'ensemble de la bande de Gaza par tous les points de passage.

Cette tragédie n'a que trop duré. Il est temps d'y mettre fin.

Je vous remercie.

---

*Unofficial translation*

Thank you, Mr. President,

Switzerland abstained on this draft resolution, in line with its position on April 18 in the Security Council on the resolution proposing the admission of Palestine as a full member state of the United Nations.

We felt that, in view of the great instability prevailing in the region, this stage was not yet conducive to improving the situation.

Without opposing it, we believe it would be preferable to consider admitting Palestine as a full member of the United Nations at a time when such a step would insert itself into the logic of an emerging peace.

Such an admission would, however, have to follow the procedures enshrined in the Charter, taking into account the role of the Security Council, based on a decision by all its members, forged on their common appreciation.

In our view, however, too many of the elements included in the resolution submitted to the General Assembly for a vote today prejudice the opinion that the members of the Committee for the Admission of New Members will have to provide, when the time comes, in accordance with the Charter.

Switzerland, however, recognizes that the Observer State of Palestine and its representatives in New York have the necessary qualities to honor the enhanced status to which they aspire within the General Assembly. Our abstention does not apply to the prerogatives described in the Annex to this resolution. These are in line with the Observer State status we voted for in 2012, and which the Observer State of Palestine has so far adequately fulfilled.

Finally, Switzerland's abstention does not change our firm support for the two-state solution. We are convinced that only a negotiated solution in which two states, Israel and Palestine, live side by side in peace and security, can lead to lasting peace between Israelis and Palestinians.

Mr. President,

Since the acts of terror perpetrated by Hamas on October 7 – which Switzerland has strongly condemned – Switzerland has constantly reiterated its deep concern about the situation in Israel and throughout the Occupied Palestinian Territory.

Already catastrophic for the civilian population, this situation is likely to worsen tragically in the event of a major Israeli military offensive at Rafah. Such a prospect is unacceptable, and Switzerland reaffirms its opposition to such an operation.

Humanitarians too often the targets of violence and hostilities. Attacks such as the one on UNRWA premises in East Jerusalem are unacceptable. Humanitarians must be able to do their work in complete safety. Humanitarian relief personnel and property used for humanitarian relief operations must be respected and protected at all times.

It is essential for the parties to finally implement the binding resolutions adopted by the Security Council. As resolutions 2712, 2720, 2728 and 2334 also reiterate, Switzerland reiterates that the parties must respect their obligations under international law – in particular international humanitarian law and human rights law.

Among these obligations, Switzerland recalls in particular that forcible transfer is prohibited in the same way as the deliberate use of starvation as a method of warfare.

It's time for a ceasefire. The safety of civilians must be ensured, all hostages must be released immediately and unconditionally, and safe, rapid and unhindered access for humanitarian aid must be allowed throughout the Gaza Strip via all crossing points.

This tragedy has gone on far too long. It is time to put an end to it.

Thank you.